

PROFESSIONS LIBÉRALES DE SANTÉ : COMMENT METTRE VOTRE CABINET EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel ayant un numéro ADELI et exerçant en libéral.

Il peut s'agir de professions médicales, paramédicales, pharmaceutiques ou médico-sociales.

DURÉE

2 heures

TARIF

Nous consulter pour un tarif personnalisé

INSCRIPTION

Par mail, à : avocats@lex-part.fr
ou au 04 77 33 12 06

HANDICAP

Merci de contacter notre référent au 04 77 33 12 06 afin de déterminer les adaptations nécessaires

EN PRÉSENTIEL OU EN VISIOCONFÉRENCE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La formation a pour but de permettre au stagiaire de connaître son niveau de conformité et de risques relatif au RGPD.

Elle permet d'assimiler et s'approprier des bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles des patients.

PROGRAMME

I. Les bonnes (et les mauvaises) pratiques en matière de gestion des données patients

- Que préconisent les référentiels applicables à ma profession ?
- Pourquoi remplir des modèles qui m'ont été fournis ne suffit-il pas ?

II. Quelles actions mettre en oeuvre ?

- Quel plan d'action mettre en œuvre sans perdre un temps conséquent et pour un budget limité ?

III. Évaluer mon niveau de conformité et de risques

- Identifiez vos principales non-conformités et sujets de risques

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Méthode active et interrogative

Matériel pédagogique

- Téléphone portable ou ordinateur du stagiaire
- Guide numérique des bonnes pratiques RGPD

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation